



Public

un groupe d'agents caf

Modalités pratiques

Durée et dates : 3
journées de formation

- 14 novembre 2024
- 16 janvier 2025
- 20 mars 2025

Lieu : Agen (47)

Horaires : 9h-17h

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Présentiel

Carrefours techniques

Tarifs

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

ACCOLADES - CARON

Delphine

Effectif

6 Conseillers Techniques
d'Action Sociale, leur
responsable, et une
quinzaine de chargés de
coopération territoriale

2024 - Mieux appréhender la nouvelle fonction de chargé de coopération territoriale, et créer une dynamique départementale - Aquitaine

MAJ : Samedi 29 août 2026

Objectif professionnel

S'approprier les compétences et les postures pour animer la coopération
entre acteurs au service d'un projet de territoire

Contenu

Tout d'abord, nous proposons 3 journées de formation séparées de
quelques mois conformément aux souhaits de la Caf 47. La période entre les
sessions sera l'occasion de mettre en pratique les enseignements acquis et
l'espacement des journées facilitera la mobilisation des participants.

Ce parcours prendra appui sur :

- Le référentiel CNAF des chargés de coopération,
- L'expérience acquise des formations déjà réalisées par l'EGOC sur le
sujet,
- L'approche de l'impact collectif comme ancrage théorique.

Ensuite, le fil conducteur de ces 3 journées de formation sera d'apprendre à
travailler ensemble pour mieux se reconnaître dans sa fonction, et à
expérimenter de nouvelles pratiques de coopération. Cette expérience de
formation commune posera les bases d'une dynamique d'un premier réseau
de pairs dans le département.

Enfin, la formation-action s'appuiera sur les pratiques professionnelles des
participants, elle alternera entre des apports théoriques et de la mise en
pratique. L'utilisation d'ateliers de réflexion et d'exercices ludiques
renforcera l'appropriation de nouvelles approches et outillera les participants
avec des techniques facilitant la coopération. Nous nous appuierons sur les
projets de territoire aboutis ou en cours, ce qui facilitera la mise en
application des enseignements.

1er Module : Faire vivre la coopération sur les territoires

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Au cours de ce premier jour, il s'agira de :

- Comprendre le paysage des collaborations de la Caf avec les collectivités (présentation de la Caf 47 des CTG et du SDSF)
- Identifier les dynamiques de collaboration en développement territorial en distinguant les fonctions de coordination et de coopération,
- Comprendre la place et le rôle du chargé de coopération territoriale au sein des parties prenantes du projet de territoire/CTG
-

2ème Module : Faire vivre, suivre et évaluer un projet de territoire/CTG

La deuxième journée, permettra d'aborder les points suivants :

- Construire un projet de territoire avec les acteurs du territoire en partant des enjeux partagés : présentation de 2 approches possibles : logique de projet et approche orientée changement,
- Connaître les composantes d'un projet de territoire dans un contexte de CTG en identifiant les grandes étapes d'une démarche CTG, de la conception à l'évaluation et en partant de l'expérience déjà acquise par les participants.

3ème Module : Adapter les méthodes et outils découverts aux spécificités du contexte

La troisième journée se focalisera sur des exercices de mise en application qui permettront aux participants d'approfondir les méthodes et outils visant à :

- Construire un projet de territoire avec les acteurs du territoire en partant des enjeux partagés avec la présentation de 2 approches possibles : logique de projet et approche orientée changement,
- Evaluer un projet de territoire pour remobiliser les acteurs et tirer des apprentissages collectifs avec des méthodes permettant de dépasser le bilan d'activités et d'approcher la mesure d'impact.

Nous attirons votre attention sur le propre d'une démarche participative qui réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe. Aussi, le contenu des modules est susceptible d'évoluer au fil de la progression du groupe et en concertation avec celui-ci dans le strict respect des ambitions de formation visées par la Caf du Lot-et-Garonne.

Enfin, pour votre information, des journées complémentaires à ce parcours peuvent encore aborder :

- un approfondissement de l'approche orientée changement pour structurer et évaluer le projet et favoriser la coopération,
- la communication en interne et en externe pour valoriser les apprentissages et organiser le travail des acteurs du projet,
- les techniques et outils d'intelligence collective pour faciliter la coopération, la création, l'organisation et l'animation de réseau.

Méthodes mobilisées

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des collectivités du département.

Elle se traduit ainsi par :

- **Une conduite participative du projet de formation :**

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de**

rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les stagiaires.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.



Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC
: fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de
l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement
d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de
marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
